

## CAP SUR LE FRET FERROVIAIRE

Le Comité pour la Transalpine prend note avec satisfaction des intentions affichées par le gouvernement de relancer le transport de fret ferroviaire dont la chute des parts de marché constatée en France est en contraste avec la tendance européenne.

Le Comité pour la Transalpine partage pleinement plusieurs des objectifs annoncés pour favoriser le report modal du transport de marchandises des poids lourds vers les trains<sup>1</sup>, en «**développant le transport de fret ferroviaire sur les longues distances et les traversées alpines et pyrénéennes**» :

- Accroissement des autoroutes ferroviaires, mais aussi du transport combiné et des trains conventionnels de grande longueur,
- Déblocage des points d'engorgement du corridor Lisbonne-Kiev tels que les contournements de Nîmes et Lyon,
- Adoption d'un réseau à priorité fret,
- Meilleur raccordement et desserte ferroviaire des ports français.

Depuis plusieurs années, le Comité pour la Transalpine soutient que la construction de nouvelles infrastructures ne suffira pas à elle seule pour changer le cap, si elle ne s'accompagne pas d'une **amélioration** sensible de la **qualité du service** ferroviaire (défaillante jusqu'ici en particulier dans le domaine de la ponctualité à l'arrivée).

Le Comité pour la Transalpine soutient les décisions annoncées dès l'instant qu'elles s'intègrent dans une vision européenne des corridors ferroviaires : **les standards techniques** retenus ne devront pas être décidés isolément par la France mais être homogènes tout le long des grands corridors ; par exemple, pour être performants, les trains de fret qui iront de Barcelone à Milan devront bénéficier des caractéristiques de voies communes (longueur, signalisation, poids total, gabarit ...) tout le long du parcours. En outre, la **réduction du bruit** des trains de fret doit faire partie des standards imposés aux entreprises ferroviaires (obligation d'ici à 2020 d'adopter des semelles composites pour les systèmes de freinage des wagons).

Par ailleurs, le Comité pour la Transalpine rappelle que la future liaison Lyon-Turin sera une liaison ferroviaire à haute capacité fret pour relier la France à ses pays voisins. En effet, l'augmentation de la fréquence de l'autoroute ferroviaire alpine va permettre de transporter 100.000 PL par an au lieu de 25.000 actuellement. Il s'agit d'une deuxième étape de montée en puissance dans l'attente de l'ouverture du tunnel international en 2023 entre la France et l'Italie. **A son ouverture, le Lyon-Turin permettra de diminuer de UN MILLION le nombre de camions dans les vallées alpines et à Vintimille.**

**Pour tous renseignements complémentaires et consultation des documents en ligne :**

**Comité pour la Transalpine :** [www.transalpine.com](http://www.transalpine.com)  
[info@transalpine.com](mailto:info@transalpine.com)  
Tél. +33 (0)4 72 59 51 57

<sup>1</sup> Publication du Comité pour la Transalpine « Doubler la part du fret » juillet 2007